

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE**

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-EM-289**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de sa séance tenue le 24 mars 2020, le conseil a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- *Règlement numéro 2020-EM-289 décrétant une dépense et un emprunt de 882 000\$ pour la réfection du chemin du Lac-Azur.*

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 15 mai 2020.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance ».

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 21 mai 2020.

Me Stéphanie Allard, greffière